

Ordures Ménagères

De fin décembre à fin avril, les ordures ménagères sont collectées :

- Arâches et La Frasse
 - lundi et vendredi
- Aux Carroz
 - lundi, mercredi et vendredi

De fin avril à début juillet :

- Arâches, La Frasse, Les Carroz :
 - Lundi et vendredi

De début juillet à fin août :

- Arâches et La Frasse
 - lundi et vendredi
- Aux Carroz
 - lundi, mercredi et vendredi

De septembre à fin décembre :

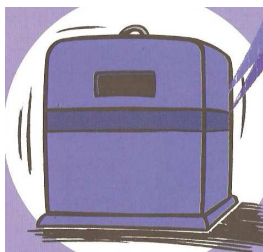
- Arâches, La Frasse, Les Carroz
 - Lundi et vendredi

Les ordures doivent être déposées avant 18h00 en bordure de route, emballées dans des poubelles fermées.

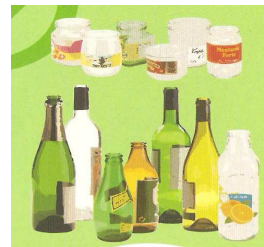
Tri sélectif



Jaune : bouteilles, flacons plastiques, emballages métalliques



Bleu : revues, journaux, emballages carton, papier, briques alimentaires



Vert : pots, bouteilles en verre

En cas de doute, je jette mon déchet dans ma poubelle à ordures ménagères.

A jeter à la poubelle : les papiers sales ou gras, sacs et films plastiques, les bouteilles d'huiles, les enveloppes à fenêtres, le polystyrène...

Déchetterie

Une déchetterie est installée Route du Bry, dans l'enceinte des ateliers municipaux.

Les apports des particuliers sont limités à 1m3 par jour.

Horaires d'ouverture :

De mai à octobre :

- Du lundi au vendredi
8h à 12h - 13h30 à 18h
- Le samedi
9h à 12h - 14h 18h30

Fermeture dimanche et jours fériés

De novembre à avril :

- Du lundi au vendredi
9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Fermeture samedi, dimanche et jours fériés.

Elle vous permettra de trier :

- Le bois
- La ferraille
- Les gravats propres
- Encombrants
- Déchets verts
- Pneus....

L'accès des professionnels est payant et limité à 3 m³ par jour par entreprise.

Le règlement est à votre disposition à la déchetterie ou aux services techniques.

Collecte des Huiles Alimentaires Usagées

Les objectifs :

- éliminer les huiles de nos conteneurs à ordures ménagères et de nos canalisations d'eaux usées afin de diminuer les tonnages d'ordures incinérés et le colmatage de nos canalisations
- protéger l'environnement en revalorisant ces déchets



Des collectes payantes, réalisées par la commune, sont d'ores et déjà organisées auprès des professionnels de la restauration.

Les particuliers peuvent déposer leurs huiles en petites quantités (friteuse, fondue...) à la déchetterie dans les bidons prévus à cet effet. Il faut préalablement les débarrasser des plus gros résidus.

Elles doivent être encore liquides pour permettre le transvasement.

Compostage

Une opération de compostage a été lancée par la commune.

Afin de réduire les tonnages de vos ordures ménagères, la commune en collaboration avec le SIVOM de la région de Cluses, propose de mettre à votre disposition un composteur ainsi qu'un bio seau pour un montant de 20€.



Tous vos déchets de cuisine, ainsi que quelques déchets de bois, de feuilles et de gazon, pourront, par ce biais, être transformés en compost.

Les bulletins d'inscription sont disponibles aux services techniques.

Mairie d'Arâches
Services Techniques
33 chemin du Grand Clos
74300 ARACHES
Tel : 04.50.90.05.38
Fax : 04.50.90.30.22

Tous à l'heure du tri!

Trions nos déchets aujourd'hui, on nous remerciera demain.

les Carroz
Hausse Savoie / Mont-Blanc 1160 - 2008